

## Compte rendu de la réunion « remplacement » du 12 juin 2023

Les organisations syndicales dont le SE-Unsa représenté par Christelle Bonnave et Christophe Bassigny ont été conviées pour une réunion d'informations sur le remplacement ce lundi à la DSDEN.

La réunion s'est déroulée en deux phases, une première phase de bilan sur le remplacement dans le département et une seconde sur la présentation de l'application ANDJARO qui sera généralisée à toute la France durant la prochaine année scolaire.

### Bilan du remplacement dans l'Aisne :

- 270 titulaires remplaçants dont 210 départementaux et 60 de proximité.
- Une attention particulière est faite concernant les distances effectuées par les titulaires remplaçants.
- Cette année, beaucoup de besoins de remplacements sur Château-Thierry et Hirson dus en partie à une carence de titulaires sur les postes dans ces zones.
- Selon les périodes, il y a 1 à 3 % de classes non remplacées et cela peut monter jusqu'à 6%.
- Il y a eu des formations reportées faute de remplaçants.
- M. Le secrétaire général rappelle que le remplacement des stages syndicaux sont de droit comme les autres formations à condition que certaines règles soient respectées : délai de un mois respecté, 50% des enseignants d'une école maximum. (la problématique des classes uniques est soulevée)

-

### Mise en place d'ANDJARO

- Calendrier : mise en place au plus tôt aux vacances de la Toussaint, plus probablement en janvier
- Recherche d'une meilleure qualité de communication avec les remplaçants
- Une fiche de vœux préférentiels sera donnée aux remplaçants
- C'est la secrétaire de la DSDEN qui gèrera tous les remplaçants, mais la distinction entre les TRP et TRD sera maintenue.
- Il devrait être créée une permanence de communication avec les services pour les remplaçants.
- Le directeur d'école sera informé directement de la venue du remplaçant.
- Une communication par mail professionnel pour les remplacements doublés par des SMS pour les remplaçants volontaires.
- ARIA sera remplacée à terme par ANDJARO

### Notre avis

Pour le Se-Unsa, des points de vigilance apparaissent :

- ANDJARO est une start-up privée, cela nous pose question quant à l'utilisation de données personnelles mais aussi dans le choix d'un prestataire privé
- Encore une fois les enseignants devront utiliser leur matériel personnel (ordinateur, téléphone, forfait internet et téléphonique...) afin de prendre connaissance de leur affectation
- L'envoi de SMS doit rester optionnel.